

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Code du produit : 000000000001444310

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Lubrifiants et additifs de lubrifiant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Dow Corning France SAS
23, avenue Jules Rimet
93200 Saint-Denis

Téléphone : English Tel: +49 611237507
Deutsch Tel: +49 611237500
Français Tel: +32 64511149
Italiano Tel: +32 64511170
Español Tel: +32 64511163

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : sdseu@dowcorning.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Dow Corning (Barry U.K. 24h) Tél: +44 1446732350
Dow Corning (Wiesbaden 24h) Tél: +49 61122158
Dow Corning (Seneffe 24h) Tel: +32 64 888240
ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 (24/24)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1 H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1 H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
Intervention:
P391 Recueillir le produit répandu.

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Composés inorganiques et organiques dans de l'huile minérale

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-65-0 265-169-7 649-474-00-6	Asp. Tox. 1; H304	>= 20 - < 30
Poudre métallique de cuivre	7440-50-8 231-159-6	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 2,5 - < 10
Zinc	7440-66-6 231-175-3 030-001-00-1	Pyr. Sol. 1; H250 Water-react 1; H260 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 2,5 - < 10
Amines, -N-suif-alkyltriméthyléni-, -oléates	61791-53-5 263-186-4	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT RE 2; H373 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2;	>= 0,25 - < 1

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

		H411	
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
Fluorure de calcium	7789-75-5 232-188-7		>= 20 - < 30

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Protection pour les secouristes	:	Sa manipulation ne nécessite aucune précaution particulière de la part des secouristes.
En cas d'inhalation	:	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
En cas de contact avec la peau	:	Laver à l'eau et au savon par précaution. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
En cas de contact avec les yeux	:	Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
En cas d'ingestion	:	En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique sèche
Moyens d'extinction inappropriés	:	Aucun(e) à notre connaissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

⚠ Dangers spécifiques pendant : Une exposition aux produits de combustion peut être dange-

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

la lutte contre l'incendie reuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Composés de fluor
Oxydes de métaux
Oxydes de silicium

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.
Évacuer la zone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Tout déversement dans l'environnement doit être évité.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte.
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.
Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.
Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable.
Les sections 13 et 15 de cette fiche de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les sections: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la section CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipulation sans danger : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Oxydants forts

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Ces précautions concernent uniquement la manipulation à température ambiante. Une utilisation à des températures élevées ou les applications par aérosol/ pulvérisation peuvent nécessiter des précautions supplémentaires.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Fluorure de calcium	7789-75-5	TWA	2,5 mg/m ³ (Fluor)	2000/39/EC

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

Information supplémentaire	Indicatif			
		VME	2,5 mg/m ³ (Fluor)	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites réglementaires indicatives			
Graphite	7782-42-5	VME (Fraction alvéolaire)	2 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
Poudre métallique de cuivre	7440-50-8	VME (Fumées)	0,2 mg/m ³ (Cuivre)	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
		VME (Poussière)	1 mg/m ³ (Cuivre)	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
		VLCT (VLE) (Poussière)	2 mg/m ³ (Cuivre)	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Fluorure de calcium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5 mg/m ³
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,02 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m ³
Graphite	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,3 mg/m ³
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	813 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1,2 mg/m ³
Poudre métallique de cuivre	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	20 mg/m ³
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	137 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	137 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	20 mg/m ³
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	273 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	137 mg/kg p.c./jour
Zinc	Travailleurs	Contact avec la	Long terme - effets	83,3 mg/kg

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

		peau	systemiques	p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	5 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systemiques	83,3 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	2,5 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systemiques	0,83 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Fluorure de calcium	Eau douce	0,9 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	51 mg/l
	Sol	11 mg/kg
Poudre métallique de cuivre	Eau douce	7,8 µg/l
	Eau de mer	5,2 µg/l
	Station de traitement des eaux usées	230 µg/l
	Sédiment d'eau douce	87 mg/kg
	Sédiment marin	676 mg/kg
Zinc	Sol	65 mg/kg
	Eau douce	20 µg/l
	Eau de mer	6,1 µg/l
	Station de traitement des eaux usées	52 µg/l
	Sédiment d'eau douce	117,8 mg/kg
	Sédiment marin	56,5 mg/kg
	Sol	35,6 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Lunettes de sécurité

Protection des mains
Remarques : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

Protection de la peau et du corps	:	Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.
Protection respiratoire	:	Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
Filtre de type	:	Particules organiques et vapeur de type organique (A-P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	:	pâte
Couleur	:	brun
Odeur	:	légère
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
pH	:	Non applicable
Point de fusion/point de congélation	:	Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	Non applicable
Point d'éclair	:	Non applicable
Taux d'évaporation	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non classé comme danger d'inflammabilité
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Non applicable
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	1,26
Solubilité(s)	:	

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, dynamique	:	Non applicable
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

9.2 Autres informations

Poids moléculaire	:	Donnée non disponible
Taille des particules	:	Donnée non disponible
Auto-inflammation	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme pyrophorique. La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-échauffant.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,53 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Poudre métallique de cuivre:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.500 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,11 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 436

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Zinc:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,41 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: OCDE ligne directrice 403

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Amines,-N-suif-alkyltriméthylènedi-, -oléates:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Fluorure de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,07 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: OCDE ligne directrice 403

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Poudre métallique de cuivre:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Amines,-N-suif-alkyltriméthylènedi-, -oléates:

Espèce: Lapin

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

Résultat: Irritation de la peau
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Fluorure de calcium:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: Pas d'irritation des yeux
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Poudre métallique de cuivre:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: Pas d'irritation des yeux

Zinc:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: Pas d'irritation des yeux

Amines,-N-sulf-alkyltriméthylènedi-, -oléates:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Fluorure de calcium:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Type de Test: Test de Buehler
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Espèce: Cochon d'Inde
Méthode: OCDE ligne directrice 406
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Poudre métallique de cuivre:

Type de Test: Test de Maximalisation
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Espèce: Cochon d'Inde
Méthode: OCDE ligne directrice 406
Résultat: négatif

Amines,-N-suif-alkyltriméthylènedi-, -oléates:

Type de Test: Test de Maximalisation
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Espèce: Cochon d'Inde
Méthode: OCDE ligne directrice 406
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Fluorure de calcium:

Type de Test: Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Espèce: Souris
Méthode: OCDE ligne directrice 429
Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Poudre métallique de cuivre:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.12.
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Zinc:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: positif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules germinales.

Amines,-N-suif-alkyltriméthylènedi-, -oléates:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: test du micronoyau in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 487
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Fluorure de calcium:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Espèce: Souris
Voie d'application: Contact avec la peau
Durée d'exposition: 78 semaines
Méthode: OCDE ligne directrice 451
Résultat: négatif

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

Fluorure de calcium:

Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: 99 semaines
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Contact avec la peau
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

Poudre métallique de cuivre:

- Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: négatif
- Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Lapin
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Zinc:

- Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif
- Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Amines,-N-suif-alkyltriméthylènedi-, -oléates:

- Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Fluorure de calcium:

- Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif
- Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Poudre métallique de cuivre:

Voies d'exposition: Inhalation (poussière/buée/fumée)
Evaluation: Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 0,2 mg/l/6h/d ou moins.

Amines,-N-sulf-alkyltriméthylènedi-, -oléates:

Voies d'exposition: Ingestion
Organes cibles: Intestin grêle
Evaluation: Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations >10 à 100 mg/kg de poids corporel.

Fluorure de calcium:

Voies d'exposition: Inhalation (poussière/buée/fumée)
Evaluation: Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 0,2 mg/l/6h/d ou moins.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Espèce: Lapin
NOAEL: 1.000 mg/kg
Voie d'application: Contact avec la peau
Durée d'exposition: 4 Sem.
Méthode: OCDE ligne directrice 410
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Espèce: Rat
NOAEL: > 980 mg/m³
Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)
Durée d'exposition: 4 Sem.
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Poudre métallique de cuivre:

Espèce: Rat
NOAEL: >= 2 mg/m³
Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)
Durée d'exposition: 28 jours

Zinc:

Espèce: Rat
NOAEL: 31 mg/kg
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: 90 jours

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

||

Amines,-N-sulf-alkyltriméthylènedi-, -oléates:

Espèce: Rat
NOAEL: 5 mg/kg
LOAEL: 20 mg/kg
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 407
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Fluorure de calcium:

Espèce: Rat
NOAEL: 7 mg/m³
Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)
Durée d'exposition: 28 jours

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour les algues	: CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de composants

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

	similaires
Toxicité pour les microorganismes	: NOEC : > 1,93 mg/l Durée d'exposition: 10 min Méthode: DIN 38 412 Part 8 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 10 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Poudre métallique de cuivre:

Toxicité pour les poissons	: CL50 : 8,1 µg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,792 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	: CE50 (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 0,333 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	: 100
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 1 µg/l Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	: 100

Zinc:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0,78 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,83 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	: CI50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,15 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	: 1

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

Toxicité pour les microorganismes : CE50 : 5,2 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,199 mg/l
Durée d'exposition: 30 jr
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,1 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

Amines,-N-suif-alkyltriméthylènedi-, -oléates:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 0,1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 0,1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les algues : CE50 : > 0,01 - 0,1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

NOEC : > 0,01 - 0,1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EC10: > 1 mg/l
Espèce: Daphnia (Daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

EC10: > 0,1 - 1 mg/l
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Fluorure de calcium:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 108 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 97 - 270 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 122 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 4 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 8,9 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:

- Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 2 - 8 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Amines,-N-sulf-alkyltriméthylènedi-, -oléates:

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 65 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301D
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Zinc:

- Bioaccumulation : Espèce: Poisson
Facteur de bioconcentration (FBC): 177

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.03.2017
2.0	11.09.2017	644891-00010	Date de la première version publiée: 20.10.2014

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.
- Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

- ADN : UN 3077
ADR : UN 3077
RID : UN 3077
IMDG : UN 3077
IATA : UN 3077

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- ADN : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
(Poudre métallique de cuivre, Zinc)
- ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
(Poudre métallique de cuivre, Zinc)
- RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
(Poudre métallique de cuivre, Zinc)
- IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(Copper metal powder, Zinc)
- IATA : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.
(Copper metal powder, Zinc)

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	:	9
ADR	:	9
RID	:	9
IMDG	:	9
IATA	:	9

14.4 Groupe d'emballage

ADN	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M7
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9
ADR	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M7
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9
Code de restriction en tunnels	: (-)
RID	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M7
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9
IMDG	
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
EmS Code	: F-A, S-F

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 956
Instruction d'emballage (LQ)	: Y956
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: Miscellaneous

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 956
Instruction d'emballage (LQ)	: Y956
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: Miscellaneous

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

Dangereux pour l'environnement : oui

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

RID

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
E1	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	100 t	200 t

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 36, 32, 25

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- KECI : Tous les composants sont listés, exemptés ou notifiés.
- TCSI : Tous les composants sont listés ou dispensés.
- REACH : Pour les achats par Dow Corning d'entités juridiques en UE, tous les ingrédients sont actuellement enregistrés, préenregistrés ou exemptés selon REACH. Veuillez vous référer à la section 1 pour les usages recommandés. Pour les achats d'entités juridiques hors de l'Union européenne, avec intention de les importer dans l'EEE, veuillez contacter votre représentant et/ou bureau local.
- TSCA : Toutes les substances chimiques de ce produit sont soit listées dans l'inventaire TSCA soit en sont exemptées en conformité avec l'inventaire TSCA.
- AICS : Tous les composants sont listés ou dispensés.
- IECSC : Tous les composants sont listés ou dispensés.
- ENCS/ISHL : Tous les composants sont inscrits dans le ENCS / ISHL ou exemptés de liste d'inventaire.
- PICCS : Tous les composants sont listés ou dispensés.
- DSL : Toutes les substances chimiques de ce produit sont conformes à la LCPE 1999 et au RRSN et sont exemptés ou non de l'inscription sur la Liste canadienne intérieure des substances (DSL).
- NZIoC : Tous les composants sont listés ou dispensés.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

- H250 : S'enflamme spontanément au contact de l'air.
- H260 : Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
- H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 : Provoque une irritation cutanée.
- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
- H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.03.2017
2.0	11.09.2017	644891-00010	Date de la première version publiée: 20.10.2014

H411 : effets néfastes à long terme.
: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Acute : Toxicité aiguë pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic : Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Asp. Tox. : Danger par aspiration
Eye Irrit. : Irritation oculaire
Pyr. Sol. : Matières solides pyrophoriques
Skin Irrit. : Irritation cutanée
STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Water-react : Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables
2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures
FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques;

MOLYKOTE(R) 1000 PASTE

Version 2.0 Date de révision: 11.09.2017 Numéro de la FDS: 644891-00010 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 20.10.2014

RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Classification du mélange:

Aquatic Acute 1 H400
Aquatic Chronic 1 H410

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les points sur lesquels on a apporté des modifications par rapport à la version précédente sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR / FR